

# I. L'âme du Quirinal

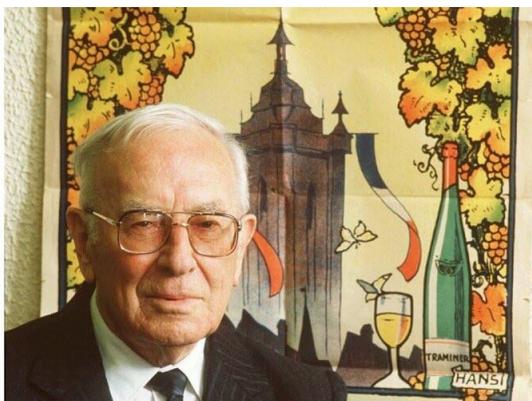
“Objets inanimés, avez-vous  
donc une âme qui s’attache à  
notre âme et la force d’aimer ?”

Alphonse de Lamartine

# Traité de l'Elysée, un traité politique zombie

Le cœur a ses raisons que la raison ne connaît point

Blaise Pascal



Joseph REY, maire de Colmar

la réconciliation franco-allemande ou **la raison du cœur**



Charles DE GAULLE, Président de la République

« **Un grand pays n'a pas d'amis.** Les hommes peuvent avoir des amis, pas les hommes d'État. »

# L'âme volée de la réconciliation franco-allemande

## DANS LE TRAITÉ

- A la suite de la déclaration commune,... **les dispositions suivantes ont été agréées:** »
- Un contenu limité et technique
- Pas de mention de la réconciliation

Le traité de l'Elysée n'est pas un traité d'amitié

## DANS LA DÉCLARATION COMMUNE DU 22 JANVIER 1963

La réconciliation est qualifiée **d'événement historique** (lien contextuel avec le traité) et non pas d'acte politique fondateur

Par hypothèse la réconciliation est un acte de volonté réciproque



# Et le traité d'Aix-la-Chapelle ?

La réconciliation n'est plus un enjeu, quatre-vingts ans après la guerre. Le Traité de l'Elysée n'a pas retrouvé une âme.

Le Traité du Quirinal réussira si son âme s'attache à l'âme du public et des élus et **la force d'aimer**. Il réussira s'il emporte **la raison du cœur**.

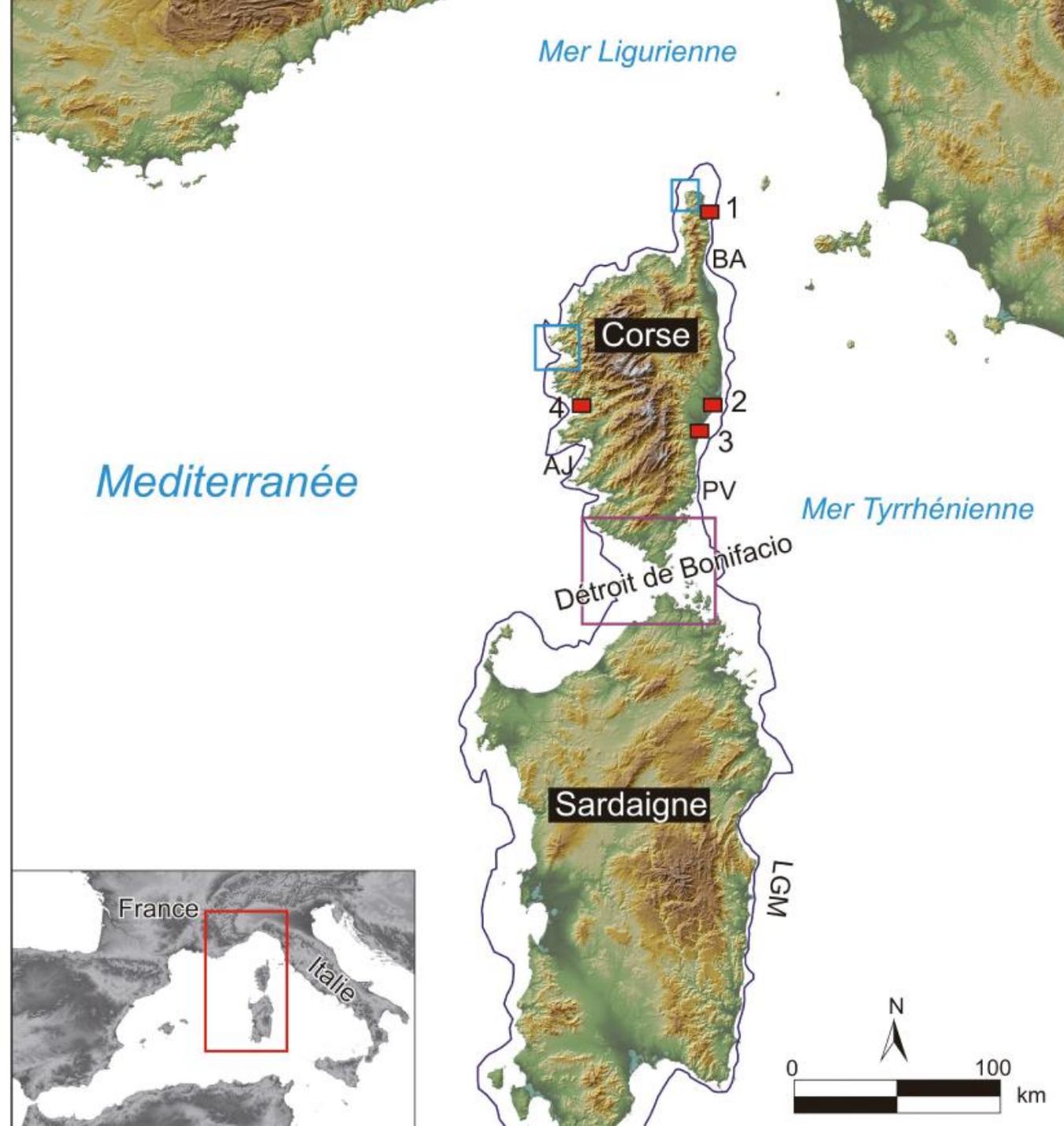
Il réussira donc, parce que les rédacteurs du Traité ont su parler aux Français et aux Italiens et éveiller leur sensibilité.

# Traité du Quirinal : la transformation d'un héritage commun en un projet politique

Considérant l'ampleur et la profondeur de l'amitié qui les unit, ancrée dans l'histoire et la géographie ; réaffirmant dans cet esprit leur attachement commun à la Méditerranée, comme carrefour de civilisation et trait d'union entre les peuples d'Orient et d'Occident, d'Europe et d'Afrique ;

Rappelant que leur communauté de destin est fondée sur les principes fondamentaux et objectifs inscrits dans la Charte des Nations Unies et dans le Traité sur l'Union européenne, et que cette communauté repose sur les valeurs de paix et de sécurité, de respect de la dignité humaine, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, de la démocratie, de l'égalité et de l'État de droit ;

Réaffirmant avec force que ces valeurs marquent leur attachement à une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité de genre ; rappelant leur attachement au multilatéralisme, à un ordre et à des relations internationales fondés sur le droit et sur l'Organisation des Nations Unies ;



## II. Les Mers franco-italiennes :

# Le bassin maritime transfrontalier

## Article 10 COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- ❑ 1. La **frontière terrestre** franco-italienne constitue un bassin de vie continu, où les populations française et italienne partagent un destin commun. Les Parties s'engagent à faciliter la vie quotidienne des habitants de ces territoires.
- ❑ 4. Les Parties œuvrent au développement toujours plus intégré d'un **réseau de transport transfrontalier ferroviaire, routier et maritime**

## L'ACHIPEL INVISIBLE

## L'INTEGRATION RENFORCEE

